

NÉGOCIER AVEC UNE VICTIME

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA466	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	798,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 01/01/2025 au 31/12/2025

OBJECTIFS

- Distinguer le cas indemnisation et défense et recours, du cas responsabilité civile.
- Identifier les 2 moments clefs de la négociation : déjudiciarisation et procédure d'offre.
- Établir l'argumentation qui viendrait au soutien de la politique d'indemnisation.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

La bonne acquisition des connaissances est régulièrement validée à travers des questionnaires et cas pratiques.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. La négociation en RC

1. Point sur les modes alternatifs de règlement des litiges

- Conciliation et médiation conventionnelle et judiciaire
- Procédure participative
- Réforme de la procédure civile et article 777 du CPC

2. La transaction

- Définition
- Modalités : loi Badinter, avocat et confidentialité
- Régime – les concessions réciproques

B. Le conflit d'intérêts

1. Définition (s)

2. Exemples de conflits d'intérêts : accident entre véhicules assurés par la même compagnie, clause de renonciation à recours, IRCA

3. Solutions envisageables au conflit d'intérêts

C. Points sensibles de la transaction

1. Différences de montants de l'amiable par rapport au judiciaire
2. Prise en charge des frais de conseils de la victime
3. Les « Questions de principe »

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation
Gestionnaires sinistre
Juristes en assurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Connaissances en gestion de sinistres.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

798,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 24/01/2025 à 01:49